

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après toutes les informations concernant la saison **2021-2022** de **MONTIVILLIERS ESCRIME** :

CATEGORIES	REPRISE DES COURS		INSCRIPTION
Eveil à l'escrime Né(e)s à partir de 2016	Jeudi Septembre de 17h15 à 18h avec Gilles		Au forum des Asso Dimanche 5 septembre
Escrimeurs(euses) Né(e)s entre 2011 et 2014	Confirmés M9 / M11 **	Jeudi de 18h à 19h15 avec Gilles	et A chaque début d'entraînement
	Débutants M9 / M11**	Samedi de 13h45 à 14h45 avec Yohann	
Escrimeurs(euses) Né(e)s en 2010 et avant	M13 / M15 **	Samedi de 14h45 à 16h15 avec Yohann	<u>Salle d'escrime du</u> <u>Gymnase Max Louvel à</u> <u>Montivilliers</u> (entrée par le parking coté piscine)
	M17, M20 et adultes **	Jeudi de 19h15 à 20h45 avec Gilles	

DOCUMENTS A FOURNIR POUR (RE)INSCRIPTION :

La **fiche d'inscription** dûment complétée (si possible informatiquement) et signée,

Le **certificat médical pour les adultes, complété et daté du 1^{er} Septembre de l'année** ou le questionnaire médical si Certificat Médical de – de 3 ans.

Pour les Mineurs, remplir l'attestation de santé.

Une **photo d'identité** avec nom au verso pour les nouveaux inscrits,

Copie de l'allocation rentrée scolaire pour bénéficier du Pass76 (jusqu'à 16 ans),

Pour l'aide du C.E, demander attestation de paiement lors de l'inscription ou fournir l'imprimé spécifique de l'entreprise.

Nous vous rappelons que tout DOSSIER doit être IMPERATIVEMENT COMPLET avant la reprise des cours.

Matériel :

L'association prête la tenue d'escrime.

Il est demandé un chèque de caution de 100 € pour la veste, 60€ pour le pantalon, 60 € pour la sous-cuirasse et 30 € pour le bustier prêté à l'année. Le matériel prêté par le Club devra être entretenu pendant la saison (lavé et séché sans sèche-linge) et rendu propre et en bon état en fin de saison.

COTISATION :

La cotisation annuelle est de **200 €** (y compris licence et assurance). (+ 15€ pour l'achat du gant si besoin).

Un paiement en **3 chèques** est possible, soit : 80 €, 60 € et 60 € encaissés respectivement les 1^{er} Octobre, 1^{er} Décembre 2021 et le 1^{er} Février 2022. La licence et l'assurance comprises dans la cotisation sont imputées sur le 1^{er} versement.

Les chèques devront être établis à l'ordre de **MONTIVILLIERS ESCRIME**.

Une convention est signée entre la Mairie et l'Association pour le prêt de la **salle d'Escrime du complexe sportif Max Louvel (accolé à C. Gand)** ; l'association ne pourra être tenue responsable d'une annulation ou d'une modification d'horaire suite à une récupération de la salle par la mairie.

Les cours du samedi peuvent subir des modifications d'horaire ou être annulés en raison de compétitions. Dans ce dernier cas, il est proposé aux escrimeurs de venir sur les créneaux horaires des autres jours.

Les membres du Bureau vous souhaitent une bonne reprise et une bonne saison 2021-2022.

Site : www.montivilliers-escrime.com,

email : montivilliersescrime@gmail.com.

** M5 : né(e)s en 2017/2018

M11 : né(e)s en 2011/2012

M17 : né(e)s en 2005/2006

M7 : né(e)s en 2015/2016

M13 : né(e)s en 2009/2010

M20 : né(e)s en 2002/2003/2004

M9 : né(e)s en 2013/2014

M15 : né(e)s en 2007/2008